

1. Approbation du PV du CSEC du 16 décembre et 27 janvier.

PV du 27 janvier : approuvé à l'unanimité. Lors de la réunion du CSEC du 16 décembre, après lecture d'une déclaration commune, les élus ont quitté la séance pour se mettre en grève. Seule Sandra Kalifa (CGT) est restée connectée, elle approuve donc seule le PV de cette réunion.

2. Intervention du Président

Guerre en Ukraine : L'EFS, dans le cadre de l'aide fournie par la France et l'Europe, apportera l'assistance nécessaire en matière de transfusion sanguine. Une partie de l'aide est en cours de constitution, mais le ministère de l'intérieur ne souhaite pas que ces informations soient divulguées. L'EFS pourra néanmoins nous communiquer des détails lorsque les aides seront réceptionnées. Mr TOUJAS nous indique qu'il n'est pas prévu d'envoyer des PSL, les ukrainiens ayant déjà fait le plein de leur stock au début de la guerre. Par ailleurs, l'EFS a décidé de suspendre tous les programmes scientifiques avec les Russes tant que cette guerre n'aura pas pris fin. Le président rappelle à chacun d'être extrêmement vigilant sur les conséquences en termes de cyber attaques.

Climat social : Après une période difficile dans la réalisation de nos missions, un conflit social d'une ampleur inédite et des augmentations de salaires historiques, le président mettra tout en œuvre pour retrouver l'attractivité de nos activités, et maintenir un dialogue social plus apaisé et constructif. Le président affirme que la direction est en responsabilité et remercie les syndicats, car même si le dialogue a été extrêmement tendu, il n'a jamais complètement été rompu. La direction est pleinement mobilisée partout où cela sera nécessaire pour que les négociations en cours puissent trouver des issues positives pour les salariés et l'établissement.

Appel aux dons : Grâce à la mobilisation des équipes, le stock est revenu à la normale, mais il faut rester prudent. Les objectifs plasmas sont en retards, il est nécessaire de retrouver des capacités opérationnelles plus importantes pour atteindre les objectifs.

Les hommes ayant eu des relations sexuelles avec des hommes : peuvent donner comme les autres donneurs depuis le 16 mars.

Dépistage du VHE : il passera obligatoire sur l'ensemble des dons. Des travaux d'aménagement dans les QBD sont à prévoir.

Evolution de la situation sanitaire : depuis le 14 mars 2022, l'EFS a été dans l'obligation de suivre l'allègement des mesures, souhaité par le gouvernement. Ainsi, l'obligation du port du masque est suspendue, mais reste fortement recommandée car le contexte pandémique n'est pas terminé et le taux d'absentéisme reste très élevé. L'EFS va se réinterroger sur le port du masque en collecte. Une analyse juridique est en cours pour déterminer si l'EFS est en droit d'obliger les donneurs à porter un masque. Par ailleurs, le Président rappelle qu'il n'y a pas d'inflexion sur l'obligation vaccinale.

Déclaration FO :

« Mr Le Président,

Comme vous le savez, le personnel de l'EFS subit actuellement une augmentation des prix des carburants, de l'énergie et des produits de première nécessité. Le 9 mars dernier, FO vous a envoyé un courrier, pour vous demander des mesures d'urgence, afin d'assurer le pouvoir d'achat du personnel dans cette conjoncture particulière. A ce jour, nous n'avons malheureusement pas eu de réponse de votre part concernant notre demande de l'attribution de la prime Macron à hauteur de 1000 euros et de la revalorisation de la prime « transport ».

En effet, l'attribution de la prime Macron serait un message fort de l'EFS vis-à-vis de son personnel, qui une nouvelle fois, s'est fortement mobilisé pour faire remonter les stocks de sang. Dans le cadre de l'augmentation des prix des carburants, il devient également urgent pour l'EFS de revaloriser les indemnités kilométriques perçues par le personnel, notamment lors des interventions d'astreintes.

En 2021, la mobilisation du personnel a permis à l'EFS d'obtenir une enveloppe spécifique pour augmenter une partie des salariés, afin que l'établissement reste compétitif sur le marché du travail. Malheureusement, la révision des classifications, tant dans le public que dans le privé, a conduit une nouvelle fois, à un décrochage des salaires de l'entreprise. L'EFS connaît donc actuellement de grandes difficultés à recruter. Ne pas s'aligner au moins avec la revalorisation du point appliquée dans le public, ne ferait qu'aggraver cette situation tout en risquant d'accentuer les départs.

Afin d'éviter un nouveau mouvement social, FO demande à ce que les tutelles prennent des décisions rapides pour revaloriser les salaires de l'EFS avec une enveloppe spécifique, et ainsi permettre, dans le cadre des négociations sur la classification et les rémunérations associées, d'augmenter les salaires à hauteur du marché du travail, ainsi que de revaloriser la valeur du point comme dans la fonction publique.

Actuellement, le gouvernement soutient financièrement la fonction publique hospitalière avec des revalorisations salariales. Sans ce même soutien, l'EFS ne parviendra plus à assurer sa mission de service public.

Mr le Président pouvez-vous nous affirmer que vous porterez comme il se doit cette demande ? »

Réponse du Président : Je me suis battu pour obtenir les 1ères revalorisations. J'en ferai de même pour maintenir l'attractivité des métiers et garantir nos missions de service public.

3. Consultation sur le projet C-CAD

Rappel : Depuis le 01 novembre 2017, l'EFS sur les recommandations de l'ANSM, met en place un procédé d'atténuation des agents pathogènes par Intercept sur les CPA et MCPS. Une étape de ce procédé consiste à mettre en CAD (Compound Adsorption Device) pour éliminer l'Amotosalem résiduel. Ce dispositif s'intercale entre la poche contenant les plaquettes traitées par Amotosalem et le produit fini. La durée de présence des plaquettes traitées dans la poche CAD a été calculée pour maintenir la concentration résiduelle d'Amotosalem en dessous du seuil réglementaire. Cette étape nécessitait la présence d'un technicien, même les dimanches, alors que les services préparations étaient fermés, engendrant des contraintes organisationnelles.

En 2018, C. Naegelen, responsable du plateau de prépa et directeur collecte et production de BFC, a imaginé un automate pour réaliser la sortie de CAD à la place des techniciens. Un premier prototype est produit par la société ACEMIS, puis un deuxième en 2019/2020 qui sera testé par BFC et GEST.

Résultats : étant très concluant, celui-ci est déployé sous la forme d'un marché national. En tout, 58 C-CAD ont été commandés, cela représente un investissement de 918 372 €.

Aujourd'hui, l'automate C-CAD apporte plus de souplesse en termes organisationnels et de nombreux services de préparation vont pouvoir alléger leurs contraintes horaires. Leur déploiement s'achèvera en octobre 2022.

Les élus regrettent que le plateau d'Ile de France refuse l'arrivée de cet automate, car même s'ils travaillent tous les dimanches, le C-CAD pourrait leur apporter une souplesse organisationnelle. Les représentants des personnels souhaitent également avoir la présentation du rapport ergonomique en CSEC lorsque celui-ci sera disponible.

Les élus votent POUR à l'unanimité.

4. Information consultation sur le décret portant sur l'évolution de la réglementation de certaines qualifications des personnels.

Rappel : les qualifications des personnels de l'EFS (profession requise, diplômes complémentaires, expérience demandée) sont précisées dans le code de santé publique et au sein d'un arrêté pris en 2020 et non révisé depuis.

L'EFS souhaite actualiser celui-ci suite à la réforme LMD (Licence Master Doctorat) et la loi LRU (Loi relative aux libertés et Responsabilités des Universités). Le texte serait modifié comme suit :

Entretien Pré Don (EPD) : il pourrait être effectué par une IDE habilitée qui n'aurait plus besoin de justifier de 2 ans d'ancienneté EFS, mais « d'une expérience professionnelle préalable ». Un étudiant en médecine ayant validé sa 2^{ème} année du 2^{ème} cycle médical pourrait réaliser également les EPD, sous réserve d'avoir été formé et de pouvoir joindre un médecin en cas de difficulté.

Conseil transfusionnel : les pharmaciens biologistes, aujourd'hui en partie doublés par un médecin pourraient exercer seuls, la fonction de conseil transfusionnel.

Qualification des personnels : l'EFS veut supprimer du décret la liste des diplômes nécessaire à l'exercice de chaque fonction et fixer celle-ci dans des procédures internes.

Conseil d'Administration : demande de modification des membres représentant l'Etat

- 4 au lieu 3 représentants des ministres de la santé
- 1 au lieu de 2 représentants du ministre chargé de l'économie et des finances.

Remarques des élus : ils dénoncent une régression complète de la sécurité transfusionnelle, l'EFS veut faire évoluer les textes uniquement pour faire face à la pénurie de personnel !

Les élus souhaitent une présentation de l'analyse de risque et de l'étude d'impact pour pouvoir rendre un avis éclairé sur ce sujet. La direction acquiesce et nous convoquera pour un CSEC extraordinaire afin d'avancer au plus vite sur ce sujet.

5. Information en vue d'une consultation sur le déploiement du projet AMI (Assistance Mutualisée Informatique)

Le président nous présente Mr Vincent Dussaucy nouveau DSI, ingénieur de formation. Il a toujours été dans le domaine du Système d'Information. Il a travaillé chez SFR puis Humanis et enfin à la MGEN.

Retour d'expérience sur la mise en place d'AMI : En régions Haut de France Normandie, Bretagne, Centre Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine, et Occitanie.

- 99% des tickets bloquants ont été résolus
- 50% des tickets créés sont résolus le jour même.
- On note en moyenne 2 appels /astreinte, ce qui conforme à l'estimé.

Une enquête de satisfaction concernant les résolutions de problèmes informatiques a été réalisée auprès des utilisateurs avant et pendant le déploiement d'AMI. Leur satisfaction est en amélioration.

Une modification des horaires a été actée à la demande des équipes AMI, ainsi que des règles de planification (jamais 2 jours d'AMI d'affilé et pas d'AMI au retour de vacances).

Création de 1500 nouvelles fiches d'aide à la résolution de pannes liées à des spécificités régionales, preuve que les informations circulent et se mutualisent.

AMI la suite : 13 juin 2022 déploiement d'AMI au niveau national (fin d'année pour les Département et Région d'Outre-Mer). Pour cela les ressources seront multipliées par 2, et seront réévaluées si besoin. Une information consultation aura lieu en région.

La direction est consciente que le niveau d'expertise peut rapidement être fragilisé en cas de départ ou d'absence prolongée de l'un d'entre eux. Lorsqu'un recrutement est envisagé, une réflexion mutualisée est engagée sur les profils à prioriser.

Les membres du CSEC demandent un REX après le déploiement national et une présentation de l'adaptation du projet pour les DROM.

6. Information sur l'avancée du projet Innovadon

En 2021, la généralisation de prise de rendez-vous en ligne en raison du COVID a fortement progressé. On note 2.4 M de RDV pris en ligne et 347 000 téléchargements de l'application mobile.

Le lancement du nouveau site Web aura lieu le 27 avril 2022. 1 ETP temporaire y sera dédié et se déplacera dans chaque région pour accompagner les équipes sur le terrain.

Des avancées informatiques sont engagées :

- Simplification de la carte où donner
- Une page web sera créée pour chaque Maison du Don.
- Test « puis-je donner avant la prise de rendez-vous ».

La refonte des tenues du personnel de prélèvement est en cours.

La charte des relations entre partenaires visant à renforcer les liens avec les partenaires associatifs, sera présentée au prochain congrès des ADSB en mai prochain.

Remarques des élus : Tout ceci est une belle théorie bien loin de la réalité du terrain. Aujourd'hui, les ADSB veulent à tout prix prendre tous les donateurs. Attention à ne pas faire attendre les donateurs qui ont pris les rendez-vous. Ces situations mettent en tension les donateurs et les équipes de collecte.

Aujourd'hui, lorsqu'on cherche une offre de collecte, les Maisons du Don ne s'affichent pas dans Google.

Attention également aux mots clés, de nombreux villages commencent par « Saint » et le moteur de recherche ne sort pas la collecte selon s'il est écrit St ou Saint. Point de vigilance également sur la nomination des régions ex : Centre Pays De Loire n'existe qu'à l'EFS !

Les élus rapportent d'extrêmes tensions liées à la mauvaise fiabilité des outils informatiques. Il est inadmissible que le site « mon-rdv-dondesang » tombe en panne, lorsque qu'il y a un appel aux dons fait par le président en direct à la télévision ! Les équipes sont complètement démunies face aux doléances des donateurs sur ces sujets.

-> Philippe Moucherat s'engage à améliorer la fiabilité de ces outils en 2022.

7. Information sur la mise en place de nouveaux outils de marketing Direct.

Etat des lieux : Actuellement, 3 outils sont utilisés pour faire des convocations ciblées de donateurs : Inlog Grdon1 et Grdon2. Le problème : aucun de ces outils n'a été conçu pour avoir une relation personnalisée et individualisée avec le donneur. Tous ces outils sont utilisés de façon détournée.

Organisationnel : Chaque région fonctionne différemment. Certaines disposent de cellules de phoning centralisé, pour d'autre le phoning est assuré sur chaque site via des employés relation donneur ou par un prestataire extérieur. Au total, 100 ETP répartis sur 360 personnes sont affectés au phoning, quant au recours aux prestataires extérieurs son coût s'élève à 1.2 M€.

Le projet a pour but de simplifier le travail des équipes, toucher de nouveaux donneurs par voie numérique, personnaliser le contact avec le donneur pour une meilleure fidélisation, augmenter l'efficacité des invitations donneurs.

Pour cela, l'EFS va déployer 3 outils informatiques :

- **Référentiel de Collecte :** permet de fusionner les lignes de collecte Inlog quand la collecte a lieu au même endroit sur plusieurs demi-journées. La lisibilité par les donneurs des informations sur les offres de collectes sera renforcée.

- **Marketing Automation ADOBE:** dédié au ciblage, la personnalisation, l'automatisation des invitations donneurs.

Il se chargera seul à J-7, d'envoyer les invitations. Si le taux de remplissage de RDV de la collecte est < 80 %, il enverra un SMS de rappel aux donneurs non-inscrits à J-2. Si le taux de remplissage est < 60 %, appel des donneurs à J-1. A J+3, envoi d'un courrier de remerciement aux primo-donneurs. Ce logiciel pourra également exclure les donneurs qui auront déjà reçu des invitations par une autre région. Cet outil informatique sera hébergé sur un cloud (accessibilité de 99 %). L'EFS pense réaliser une économie de 2.2 M€/an en réduisant le coût des contacts donneurs.

- **CRM (Customer Relationship Management) :** s'occupera des appels sortants, des prises de rendez-vous, et des réclamations. Il a également pour but de diminuer le nombre de personnel mobilisé sur le phoning (à ETP constant) et de réduire le recours aux prestataires extérieurs.

Mise en production de ces outils en BFCT et BRET à partir de juin 2022 après formation des personnels, puis déploiement progressif sur les autres régions.

Questions des élus : Où seront hébergés les Master Data ? La performance de ces outils va-t-elle être testée avant leur lancement ? Pour rappel, Horoquartz n'avait pas supporté la connexion simultanée de tous les utilisateurs le jour de son lancement !

→ Les Data seront hébergés chez Orange, Amazon et Microsoft. S'agissant du cloud il ne devrait pas y avoir de souci.

Comment contacter des nouveaux donneurs ? L'EFS a-t-il recours à l'achat de base de données ?

→ Non l'EFS n'en a pas le droit, mais la location de fichier de données est possible. Un mail est envoyé et si l'internaute clique sur le mail et renseigne ses coordonnées, l'EFS pourra alors le contacter par téléphone.

Le président rappelle que la protection de ces données est indispensable, même si elle est onéreuse.

Remarque des élus : Fidéliser les donneurs c'est bien, mais aujourd'hui on annule des collectes et refuse des donneurs faute de personnel, et certains donneurs voient leur rendez-vous annuler plusieurs fois de suite !

Les membres du CSEC s'étonnent de ne pas être consultés. Le déploiement de cet outil est pourtant un projet national avec adaptation au niveau régional. La consultation devrait

donc avoir lieu en CSEC, suivi d'une consultation en région sur les adaptations organisationnelles régionales. La direction ne s'y oppose pas.

8. Information en vue de consultation sur la situation économique et financière 2022

EPRD 2022

Point sur l'année 2021

Cessions :

- Reprise des cessions de CGR +1%, sans toutefois retrouver son niveau de 2019 (avant crise sanitaire).
- Les cessions de plaquettes sont en hausse en 2021, un groupe de travail est en train d'en étudier les causes.
- Légère diminution de cessions de plasma thérapeutique, qui n'est toujours pas liée à la perte de marché.

LFB :

Le niveau des stocks fin 2021 a été historiquement bas (12.8 jours de stock). De nombreux dons de plasma ont dû être réorientés en don de sang total, afin de faire remonter le stock de CGR. Ainsi, le nombre de plasma d'aphérèse 2021 a encore diminué et est inférieur à celui de 2020.

Les livraisons de plasma au LFB ne s'élèvent qu'à 842 000 L contre les 903 000 prévus. Il n'y aura pas de sanction financière de la part du LFB grâce à un avenant signé fin 2021 visant à réviser les volumes à la baisse pour l'année en cours.

Mais attention, il n'en sera peut-être pas de même pour 2022. Le LFB, qui jusqu'alors n'était pas en capacité de traiter l'ensemble des volumes envoyés, a signé un partenariat avec un fractionneur Italien pour augmenter significativement sa capacité de production. Les pénalités financières à l'encontre de l'EFS, en cas de volumes non atteints, pourraient être remises au goût du jour. On note également un changement de gouvernance côté LFB qui pourrait se montrer moins arrangeant que les années précédentes.

Pour rappel, les pénalités des conventions précédentes s'élevaient à 15 €/L pour un écart de livraison compris entre 2 et 5 %, et passe à 25 €/L au-delà de 5%. Si l'EFS avait dû payer des pénalités au titre de l'année 2021, cela aurait représenté 1 525 000 €.

La convention pluri annuelle avec le LFB étant expirée depuis 2 ans, c'est un avenant qui fixe les objectifs 2022. L'EFS devra livrer 915 000 L de plasma au LFB.

Une négociation devra s'ouvrir au 2eme trimestre 2022 pour conclure une nouvelle convention pluri annuelle.

Examens de laboratoire :

La hausse de 8.4% des examens de laboratoires par rapport à 2020 vient impacter positivement le chiffre d'affaires :

- +23 millions de B pour l'IHE, notamment dus à l'harmonisation de la facturation des techniques complémentaires lors des identifications des RAI et à l'ouverture du site d'Alès. Les actes redondants annulés représente 17.1 MB soit 4.6 M€.

- Les activités d'hématologie progressent de 0.1 M€.
- Les activités d'immunologie sont stables.

- Les activités HLA augmentent de 11.9 % soit 4.1 M€, malgré le transfert du site de Caen au CHU. Les actes redondants annulés au HLA représentent 2.3 M€.
- L'activité de soins enregistre une hausse de 0.4 M€
- L'activité de banque et tissus progresse de 20 % (+1 M€)
- L'activité de thérapie cellulaire augmente de 4.2 % (+0.6 M€)
- L'activité de Biothèque reste stable
- Les activités MTI sont en progression +0.7 M€

Les unités de sang placentaire provisionnées à 100% représentent 65 M€.

ETP :

Les difficultés de recrutement de l'EFS ont entraîné une forte sous-exécution du budget prévisionnel CDI/CDD de -122.4 ETPA. Elle est partiellement compensée par une augmentation des personnels intérimaires + 81.7 ETPA /Budget.

A noter que fin 2021, les provisions pour le Compte Epargne Temps atteignent 40 M€ et celles des RCR et RCV représentent 14 M€.

Bilan 2021 :

Malgré la crise sanitaire, et les problèmes de recrutement, l'EFS a su faire face, être autosuffisant et affiche un résultat bénéficiaire de 6 903 000 €.

Voilà plusieurs années que l'EFS n'avait pas eu de compte de résultat d'exploitation positif. Mais attention cela ne signifie pas que l'entreprise est en bonne santé. En effet on note sur l'année 2021 des cessions immobilières à hauteur de 7 M€ et l'arrêt de provisionnement pour des contentieux transfusionnels également à hauteur de 7 M€. Il n'en sera pas de même pour 2022.

Prévisionnel 2022 :

Le tarif des PSL augmente de +3,3 % à compter du 1er janvier 2022. Cette hausse est destinée à financer la mesure de revalorisation salariale pour réaligner les grilles de salaire de l'EFS au niveau du marché du travail et ainsi atténuer les effets du Ségur de la santé.

L'EFS a demandé une revalorisation du prix du plasma d'aphérèse cédé au LFB de 10 %, d'une part, pour être en lien avec l'augmentation du prix des médicaments dérivés du sang (+30 % sur les immunoglobulines), d'autre part pour maîtriser le déficit que représente cette activité.

Faute d'accord entre l'EFS et le LFB, les tutelles ont dû trancher pour une augmentation du prix du PL d'aphérèse de 8.4 % seulement, portant toujours le prix de celui-ci à un niveau nettement inférieur au cours du plasma mondial.

Cette augmentation tarifaire, associée à la hausse des volumes de plasma d'aphérèse dont le prix a été revalorisé de 8.4 %, entraîne une augmentation du chiffre d'affaires de 29 M€.

Pour autant, la capacité d'autofinancement sera en baisse en 2022.

Certes, il y aura une hausse tarifaire des PSL et des gains prévus sur les achats lors des renouvellements de marché de réactifs QBD. Mais ceux-ci seront insuffisants pour compenser :

- D'importants investissements, demandés par l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Système d'Information), pour le renforcement de la sécurité informatique, à hauteur de 11.5 M€.
- Le financement des revalorisations salariales, à hauteur de 16 M€.
- La baisse de la subvention accordée pour la reprise du CNRGS et du DEF (Département Enseignement et Formation).
- La baisse de la subvention CNAM de 10 M€, prévue pour 2022.

Par ailleurs, l'EFS devrait débloquer le CICE 2018 courant avril pour un montant de 10.8 M€.

Remarques des élus : Le budget pour 2022 s'élève à 8 673 ETPA, alors que le réalisé 2021 est de 8 553 ETPA. L'EFS parviendra-t-il à recruter et être en capacité de tenir ses engagements envers le LFB dans un contexte sanitaire encore tendu ?

Que doit faire l'EFS : creuser son déficit en prélevant plus de plasma d'aphérèse ou payer les pénalités au LFB ?

9. Information sur l'évolution du Centre de Compétence Sécurité Opérationnelle (CCSO) en Service Sécurité Opérationnelle (SSO)

Reporté faute de temps

10. Information sur le REX Base Nationale des Patients d'Intérêt (BNPI)

Reporté faute de temps

11. Information sur les accords signés en 2021

Reporté faute de temps

12. Questions diverses

Défaut de montage sur les connectiques TRIMA : Des connectiques mâle/mâle ont été livrés au lieu de connectique mâle/femelle, en pleine campagne d'appel aux dons. Les élus trouvent inconcevable de se trouver dans une telle situation en 2022, avec l'ensemble des vérifications qui sont mises en place lors de la libération des lots.

➔ L'EFS reporte l'entière responsabilité sur le fournisseur.